

Communiqué de presse

Avril 2026

**Agir
pour le
logement**

L'École Supérieure de l'Immobilier célèbre la réussite de ses diplômés lors de sa cérémonie annuelle

Mardi 24 mars dernier, l'École Supérieure de l'Immobilier (ESI), fondée par la FNAIM, a célébré la réussite de ses diplômés à l'occasion de sa cérémonie annuelle de remise des diplômes, organisée pour la première fois au Théâtre de la Madeleine, dans le 8^e arrondissement de Paris.

Cet événement majeur pour l'école a réuni plusieurs centaines d'étudiants, diplômés, enseignants, partenaires académiques et professionnels du secteur immobilier. Onze promotions se sont succédé sur scène pour recevoir leur diplôme, marquant l'aboutissement de plusieurs années de formation et d'engagement.



Crédit: FNAIM

Une soirée placée sous le signe de la réussite et de la professionnalisation

Créée par la FNAIM, l'École Supérieure de l'Immobilier forme chaque année plusieurs centaines d'étudiants aux différents métiers du secteur, à travers 10 cursus en alternance, du BTS au Master 2, conçus en partenariat avec plusieurs universités françaises. Elle se distingue comme la seule école en alternance spécialisée dans l'immobilier à délivrer des diplômes d'État universitaires.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

qalivel@qalivel.com – 01 41 05 02 02

Alliant exigence académique et immersion professionnelle, ce modèle pédagogique permet aux diplômés de bénéficier d'une insertion rapide sur le marché du travail, avec près de 90 % d'entre eux en emploi à l'issue de leur formation.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Loïc Cantin, Président de la FNAIM, aux côtés de Charlotte Vuillaume, Directrice de l'École Supérieure de l'Immobilier.

« Dans un contexte où les exigences de formation des professionnels de l'immobilier sont plus que jamais au cœur des enjeux du secteur, l'École Supérieure de l'Immobilier joue un rôle essentiel. Alors que nos métiers évoluent rapidement et nécessitent des compétences solides, former des professionnels qualifiés, responsables et engagés est une condition indispensable pour garantir la qualité de service attendue par les Français et accompagner les grandes transformations de l'immobilier. » explique **Loïc Cantin, Président de la FNAIM**.

Charlotte Vuillaume, nouvelle directrice de l'École Supérieure de l'Immobilier

Cette cérémonie a également été l'occasion de présenter officiellement Charlotte Vuillaume, qui a pris ses fonctions à la direction de l'École Supérieure de l'Immobilier au début de l'année 2026.

À la tête de l'ESI, Charlotte Vuillaume entend poursuivre le développement de l'école en renforçant encore les liens entre formation académique et réalité du terrain, tout en accompagnant les évolutions profondes que connaît le secteur immobilier : transition environnementale, digitalisation des métiers, nouveaux usages et évolution des attentes des clients.

« Former les professionnels de l'immobilier de demain implique de conjuguer excellence académique, compréhension fine du marché et proximité avec les entreprises du secteur. L'ESI joue depuis plus de vingt ans un rôle essentiel dans cet écosystème, et notre ambition est de continuer à développer des formations toujours plus en phase avec les attentes de la profession et les aspirations des nouvelles générations. » déclare **Charlotte Vuillaume, Directrice de l'École Supérieure de l'Immobilier**.

Professionnelle reconnue de la formation dans le secteur immobilier, elle a notamment exercé les fonctions de Directrice de la formation chez Guy Hoquet l'Immobilier, après plusieurs années consacrées au développement des parcours pédagogiques et à l'accompagnement des professionnels de la filière.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com – 01 41 05 02 02

À propos de l'ESI

La FNAIM, l'ère communauté de professionnels de l'immobilier, se devait de relever le défi des compétences et de la formation. En 2004 est née l'École Supérieure de l'Immobilier. 20 ans plus tard, plus qu'une école visionnaire et connectée, l'ESI s'impose comme la référence. 14 cycles de formation diplômante en alternance du niveau Bac à Bac+5, 450 thématiques de formation continue, et un encadrement d'excellence... L'offre de formation proposée par l'École Supérieure de l'Immobilier pour futurs professionnels et professionnels est la plus complète qui soit, soutenue par des experts en activité et des enseignants-chercheurs pour un enseignement très pratique. De l'évolution de la législation aux nouvelles technologies émergentes, l'école couvre tous les domaines essentiels pour permettre aux jeunes et aux professionnels d'acquérir l'expertise immobilière qui fera la différence sur le marché, avec une vision long terme.

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com – 01 41 05 02 02